

## Missions présidentielles

En janvier et février 1990, M. Cornelio Sommaruga, président du CICR, a accompli des missions aux Pays-Bas, en Belgique et au Mexique.

### • Aux Pays-Bas

Le président du CICR, accompagné de M. Michel Convers, chef du département du Soutien opérationnel, et de M. Jean-Luc Blondel, chef a.i. de la division de la Doctrine et des Relations avec le Mouvement, a effectué, du 22 au 24 janvier 1990, une mission auprès du gouvernement et de la Croix-Rouge des Pays-Bas.

Il a tout d'abord rencontré M. Hans van den Broek, ministre des Affaires étrangères, et M. J.-P. Pronk, ministre de la Coopération et du Développement, à qui il a exprimé la vive gratitude du CICR pour l'aide constante et importante que les Pays-Bas apportent à son action. Les activités opérationnelles du CICR dans le monde, la ratification des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève et la XXVI<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont été au cœur des entretiens que la délégation du CICR a poursuivis avec les deux ministres ainsi qu'avec les directeurs régionaux du ministère des Affaires étrangères, et les Commissions parlementaires compétentes des deux Chambres.

Le président du CICR a rendu visite également à S.M. la Reine Béatrix des Pays-Bas, puis au Premier ministre, M. Rodolph Lubbers.

Les entretiens avec la Croix-Rouge des Pays-Bas ont permis d'approfondir un dialogue entrepris depuis plusieurs années sur la répartition des responsabilités au sein du Mouvement lors d'actions internationales de secours. Le président du CICR s'est vu décerner la plus haute distinction de la Croix-Rouge néerlandaise.

Enfin le président du CICR a tenu une conférence à l'Université de Leiden dans laquelle il a exprimé les préoccupations du CICR, en faisant appel aux gouvernements, au Mouvement et au public afin qu'il se mobilisent «pour une conscience humanitaire accrue».

## • Belgique

Le président du CICR, accompagné de M. Michel Convers, a accompli une mission en Belgique, le 6 février 1990. La visite a commencé par une audience du président auprès de S.M. Baudoin, Roi des Belges, qui a permis un échange de vues approfondi. Puis MM. Sommaruga et Convers ont eu une réunion de travail avec plusieurs hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, avant de rencontrer le Premier ministre, le Dr. Wilfried Martens, et le ministre des Affaires étrangères et de la Défense ainsi que le chef de cabinet du ministre de la Coopération et du Développement.

La contribution de la Belgique aux activités du CICR, la prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont été au centre des entretiens avec les autorités belges, avec qui les représentants du CICR ont aussi procédé à un tour d'horizon général des activités du CICR.

MM. Sommaruga et Convers ont également rencontré S.A.R. le Prince Albert de Belgique, président de la Croix-Rouge de Belgique, et les principaux dirigeants de la Société nationale avec qui ils ont eu des échanges de vues sur les activités du CICR et les relations au sein du Mouvement.

## • Mexique

Invité par la Croix-Rouge mexicaine à participer aux cérémonies marquant le 80<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, le président Sommaruga s'est rendu en visite officielle au Mexique, du 19 au 23 février 1990. Il était accompagné du délégué général, M. Jean-Marc Bornet, et du délégué régional, M. Roland Desmeules.

Cette visite avait pour objectifs majeurs d'examiner avec les autorités mexicaines la présence du CICR en Amérique centrale, la diffusion du droit humanitaire au Mexique et l'adhésion du Mexique au Protocole II.

Au cours de cette visite, le président du CICR a eu des entretiens avec le président du Mexique, M. Carlos Salinas de Gortari, le ministre des Affaires étrangères et le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères; il a notamment expliqué à ses interlocuteurs le rôle et les activités des délégations régionales du CICR.

Lors d'une conférence donnée à l'Académie diplomatique de Mexico, le président Sommaruga a insisté sur l'importance de la ratification du Protocole II par les pays d'Amérique latine qui ne l'auraient pas encore fait.

La cérémonie officielle marquant le 80<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge mexicaine s'est déroulée le 21 février 1990 en présence du Chef de l'Etat et de son épouse, du Corps diplomatique et de plusieurs membres du gouvernement. Les trois discours du président de la République, du président de la Société nationale et du président du CICR ont mis l'accent sur l'ouverture de la Croix-Rouge aux jeunes, l'apport des volontaires, l'œuvre de prévention et de formation de la Croix-Rouge mexicaine.

Le président a également été invité à participer à une séance du Conseil national de la Croix-Rouge mexicaine, qui a adopté une résolution de soutien aux activités du CICR, en particulier au Mexique. A l'issue de cette réunion, M. Sommaruga s'est vu décerner la plus haute distinction de la Croix-Rouge mexicaine.

---